

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 24 (1977)
Heft: 11-12

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aux cantons de Fribourg et Vaud. Le président de la Confédération tient à se rendre compte personnellement des conditions dans lesquelles l'abondant matériel de la PC est entreposé et entretenu.

Canton de Neuchâtel. L'Association cantonale neuchâteloise pour la protection des civils a tenu son assemblée générale le 12 octobre à Neuchâtel, sous l'experte direction de M. Fernand Martin, président, qui eut le plaisir de souhaiter la bienvenue à la nombreuse assistance et de saluer plusieurs personnalités, dont M. Rémy Schläppy, conseiller d'Etat, et des délégués de groupements amis. A la fin de son rapport très intéressant, M. Martin a félicité M. René Habersaat, nouveau chef local de la PC et commandant du bataillon des sapeurs-pompiers. M. Rémy Schläppy s'est plu à relever la fructueuse activité déployée par les membres de l'Association. Un excellent exposé de M. A. Huber, divisionnaire, chef du Service de santé, sur le service sanitaire coordonné, terminait cette sympathique et intéressante assemblée.

Valais. La Section valaisanne de l'Union suisse pour la protection des civils a tenu son assemblée annuelle le 28 octobre au centre feu et PC de la Platta, à Sion. Dès 15 h 30 les invités ont pu visiter le centre, la ville, puis la salle Supersaxo, avec exposé historique du conservateur. Une sympathique réception eut lieu au carnotzet municipal de l'Hôtel de Ville par

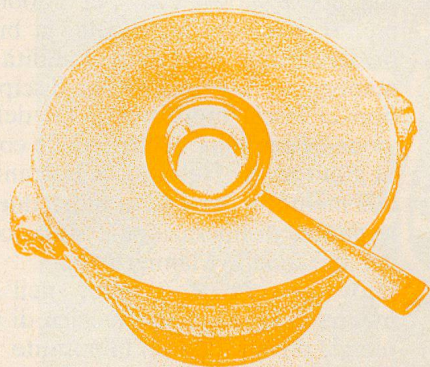
M. François Gillard, vice-président de la Ville et président de la Commission militaire, feu et PC. A 18 h 30 M. Charly Délez, président, a salué la présence de plusieurs personnalités, dont M. Marc Constantin, sous-préfet, Bernard Launaz, président du Conseil général, François Gillard vice-président de la Ville, Albert Taramarcas, chef cantonal de la PC, et les représentants des associations d'autres cantons. Après la partie administrative fort bien dirigée, l'auditoire eut le privilège d'entendre le Dr Bernard Morand parler de la «médecine de catastrophe». Son exposé clair, à la portée de tous, a été très apprécié par le nombreux auditoire.

Vaud. La rencontre d'automne de l'Association cantonale vaudoise des chefs locaux de la PC eut lieu le 8 octobre à Vallorbe. Après une brève partie administrative, les participants eurent le plaisir d'entendre une conférence de M. Jean Dubi, vice-directeur de l'Office fédéral PC, intitulée «Les tâches du chef local dans les prochaines années». La Municipalité de Vallorbe offrit un vin d'honneur au Restaurant du Mont-d'Orzeires. Le repas eut lieu au Café de la Source. La dislocation permit de visiter les grottes de l'Orbe.

L'Association professionnelle suisse pour la protection civile des villes, organisait le 8 novembre à Lausanne, dans le centre de PC du Grand-Vennes, un symposium à l'intention des membres de la Suisse romande. Il

est utile de signaler que cette association comprend des cadres des villes (membres collectifs) auxquelles sont attribuées des troupes PA. Des membres d'autres organismes locaux peuvent être membre individuel. A l'occasion de cette réunion, des invitations avaient été adressées aux chefs locaux des villes romandes et tessinoises de 10 000 habitants et plus. C'est ainsi qu'une quarantaine de personnes ont participé. Après les souhaits de bienvenue adressés par M. Georges Cuendet, président, chef intercommunal PC, M. Roger Parisod, président de la Commission romande d'information, fit une brève orientation sur les institutions et organes d'information concernant la PC, et la restructuration de l'Union suisse pour la protection des civils. Répartis en classes, les participants étudièrent un projet établi par les organismes locaux de Nyon et Lausanne, concernant les instructions et aide-mémoire à l'intention des états-majors: direction locale, d'arrondissement et de secteur. Un apéritif offert par la Municipalité de Lausanne, représentée par M. Robert Deppen, conseiller municipal, directeur de police, qui eut d'aimables paroles et un sympathique contact avec les participants.

(Réd. De plus amples renseignements concernant le projet de document cité plus haut, qui contient 50 pages! seront donnés lorsque l'étude sera terminée.)



**Provisions
de ménage
c'est plus sage!**

Demandez notre matériel d'information!

Nous ne ferons pas l'affront aux responsables et aux membres de la protection civile de leur expliquer en détail la nécessité de provisions de ménage suffisantes. Nous voudrions plutôt essayer de leur être utiles en leur rappelant que nous leur envoyons gratuitement, pour leur usage personnel, cours d'instruction, journées de la porte ouverte, expositions, etc., le matériel de propagande suivant:

- brochure «Vos réserves de secours sont-elles prêtes?»
- tableau de durée de conservation des denrées alimentaires (très apprécié des ménagères)
- autocollant, même sujet que l'affiche reproduite à gauche (très apprécié des enfants)
- affiches (sujets: globe terrestre entre deux tampons et soupière), formats 25x33 cm et 90x128 cm, jusqu'à épuisement du stock; prière d'indiquer le sujet choisi.

Une carte postale ou un coup de téléphone (031 61 21 88) suffit!

**Le Délégué à la défense
nationale économique**
Belpstrasse 53, 3003 Berne

